

# CAP MÉTIER DE LA COIFFURE



1 semaine à l'Ecole des Métiers  
2 semaines en entreprise

Maj : 22/03/21



## Admission

### Qualités requises

- Aimer le contact avec la clientèle
- Faire preuve de patience et de discrétion
- Avoir un sens artistique et de l'esthétique
- Être habile

### Démarches

- Contacter le service apprentissage/CAD
- Entretien individuel et personnalisé
- Trouver une entreprise d'accueil



## Contenu de la formation

### Enseignement professionnel

- UP1 : Techniques de coiffure (dont Prévention-Santé-Environnement)
- UP2 : Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise

### Enseignement général

- UG1 : Français - Histoire-géographie - Enseignement moral et civique
- UG2 : Mathématiques - Physique-chimie
- UG3 : Education physique et sportive
- UG4 : Anglais



## Missions en entreprise

- Participation à la gestion des rendez-vous
- Participation à la gestion du stock, contrôle des livraisons
- Participation à la mise en valeur de l'espace de vente
- Accueil et installation du client
- Identification des souhaits et des besoins du client
- Etablissement de fiches techniques de conseils
- Réalisation des shampoings, coupes, colorations, mises en forme de la chevelure
- Encaissement des ventes des produits et des services
- Remise en état, après utilisation, des matériels et du poste de travail



## Objectifs de la formation

- accueillir et conseiller la clientèle (hommes, femmes, enfants)
- analyser la nature du cheveu, élaboration d'un diagnostic
- réaliser des coupes, couleurs, mises en forme et coiffures
- participer à la gestion des rendez-vous, gestion des stocks, à l'organisation et au rangement du salon



## Validation de la formation

Cette formation est validée par le diplôme de **CAP Métiers de la Coiffure**, de niveau V.



## Type de contrat et conditions d'accès

Durée	2 ans
Validation blocs de compétences	Non
Equivalence	Formation diplômante de niveau 3.
Suite de parcours et débouchés	Poursuite des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP). Le diplômé débute le plus souvent comme assistant dans un salon. Il peut également exercer dans un établissement de soins ou de cure.
Délai d'accès	Délais liés à l'instruction et à la validation du dossier d'inscription.
Contact	service-apprentissagecad@cma-gers.fr
Méthodes mobilisées	Présentiel
Accessibilité aux personnes handicapées	Contactez le référent handicap : r.steyskal@cma-gers.fr
Modalités d'évaluation	Examen ponctuel ou contrôle en cours de formation
Prérequis	Aucun
Prérequis du contrat d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"><li>- 15 ans et avoir terminé la classe de 3<sup>ème</sup></li><li>- 16 à 29 ans révolus</li><li>- Sans limite d'âge pour les travailleurs handicapés (RQTH) et pour les projets de création ou reprise d'entreprise</li></ul>
Prérequis du contrat de professionnalisation	<ul style="list-style-type: none"><li>- 16 à 25 ans révolus</li><li>- A partir de 26 ans :<ul style="list-style-type: none"><li>o Demandeurs d'emploi de 26 ans et plus</li><li>o Bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active)</li><li>o Bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)</li></ul></li></ul>
Unités accessibles par mobilisation du CPF ou financement individuel	Tous les salariés et demandeurs d'emploi de plus de 16 ans
Tarif	Possibilité de prise en charge totale ou partielle du coût de la formation sur étude de dossier.

